



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agence du Numérique
de la Sécurité Civile

DIRECTION

ANSC/ADM/2018/N°0004m

**Arrêté du 22 décembre modifiant l'arrêté du 30 novembre 2018
fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des présidents ou
vice-présidents de conseils d'administration de services d'incendie et de secours
siégeant au conseil d'administration de l'Agence du numérique de la sécurité civile**

Le directeur de l'agence du numérique de la sécurité civile,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article R. 732-11-7 ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2018 relatif à l'élection des représentants des présidents ou vice-présidents de conseils d'administration de services d'incendie et de secours siégeant au conseil d'administration de l'Agence du numérique de la sécurité civile, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du directeur de l'agence du numérique de la sécurité civile du 30 novembre 2018 fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des présidents ou vice-présidents de conseils d'administration de services d'incendie et de secours siégeant au conseil d'administration de l'Agence du numérique de la sécurité civile ;

Vu les observations formulées par les électeurs,

Arrête

Article 1er

La liste des électeurs pour l'élection des représentants des présidents ou vice-présidents de conseils d'administration de services d'incendie et de secours siégeant au conseil d'administration de l'Agence du numérique de la sécurité civile est modifiée comme suit :

Conseil d'administration	Président(e)
CASDIS DE L'AVEYRON	Monsieur Jean-Claude ANGLARS
CASDIS DE LA COTE-D'OR	Monsieur Hubert POULLOT

Article 2

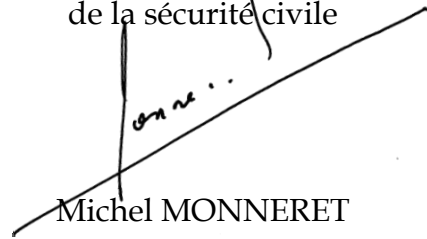
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3

Le présent arrêté sera publié sur le site internet dédié à l'élection et notifié à chacun des présidents de conseil d'administration.

Fait à Paris, le 22 décembre 2018

Le directeur de l'agence du numérique
de la sécurité civile



Michel MONNERET